

# MONGONGO



Bimensuel 7 mai 2010

N°18 200 FC

## 5 juin 2010 : triste anniversaire. Les victimes des guerres attendent toujours réparation

Dix ans après les guerres qui ont opposé les armées rwandaise et ougandaise en plein centre ville de Kisangani, les victimes attendent toujours réparation. Regroupées en association, nombre d'entre elles mènent une vie difficile.

Le 27 avril dernier, environ 90 victimes des guerres entre les armées rwandaise et ougandaise ont fait un sit-in devant le siège de l'assemblée provinciale. Elles ont sollicité l'implication du gouvernement congolais et des élus dans le dossier de leur indemnisation. Un mémo a été déposé au bureau de l'assemblée. En effet, du 5 au 10 juin 2000, les troupes de ces deux pays frontaliers se sont battues pour le contrôle de la ville. Pendant six jours, les populations sont restées terrées, sans boire ni manger dans les maisons et les écoles. Bilan de cette deuxième bataille (après celle d'août 1999 au cours de laquelle des centaines d'habitants de Kisangani avaient été tués) : au moins 600 morts. Veuves et veufs, orphelins, blessés, handicapés, estropiés, filles mères et femmes violées se comptent par milliers.

Les dégâts matériels ont également été importants. Aujourd'hui, en sillonnant les rues et quartiers, les destructions et impacts de balles et d'obus sont toujours visibles. Les victimes, 2 660 au total, se sont constituées en association (Fonds de solidarité des victimes des guerres de la Province Orientale, FSVGPO en sigle) pour exiger des réparations. «J'ai reçu des éclats de bombe dans les jambes. Je suis obligé de faire un pansement tous les jours avant de quitter ma maison», témoigne Bernard Kalombola, le président. Ses pieds sont enflés et bandés et il marche avec des béquilles. D'autres, qui n'ont plus de jambes, ne bougent plus de chez elles.

### Pressions locales et internationales

Les victimes utilisent des mémos et des marches pour se faire entendre. La condamnation de l'Ouganda, en 2006, par la Cour internationale de justice à réparer les préjudices causés avait suscité beaucoup d'espoir. L'Ouganda



Crédit photo : Mongongo

Les victimes des guerres de la Province Orientale lors d'une marche à Kisangani

s'était engagé à dédommager les victimes, mais avait jugé exorbitant les 10 milliards \$ US demandés. Il revenait donc à l'Etat congolais de négocier pour trouver un arrangement. Pour Pierre Kibaka, du groupe Justice et libération, le blocage se situe au niveau du montant à payer et des modalités pratiques : «L'arrêt de la Cour étant exécutoire, avec l'implication de l'Etat et l'appui d'Ong nationales et internationales, il y a lieu d'espérer, estime-t-il, avant de conclure, les députés et sénateurs élus de Kisangani doivent aussi plus bousculer le gouvernement.» A l'heure actuelle, la Coalition congolaise pour la justice transitionnelle, Human Rights Watch, la Fondation suédoise pour les droits de l'homme et d'autres partenaires essaient de contacter les pays amis de l'Ouganda pour le pousser à respecter ses engagements.

### Dons isolés et sporadiques

En attendant, les victimes ne bénéficient que de dons sporadiques et sélectifs. Le 24 avril dernier, quelques sinistrés de la Tshopo ont réintégré leurs 32 appartements

de quatre blocs de bâtiment de l'office national de logement (ONL) et une maison d'un enseignant réhabilités par le député provincial Frédéric Apaka pour un coût estimé à 16.000 \$ us. Les travaux ont consistés à effacer les traces des balles sur les murs par le crépissage, remplacer les tôles, portes et fenêtres. «Je fais ces actions avec mes fonds propres. Je ferai mieux si j'étais soutenu par d'autres partenaires», précise-t-il. D'autres victimes réclament la même intervention. En juin 2009, l'association a reçu un don du chef de l'Etat qui leur a permis d'acheter dix motos pour faire le taxi. «C'est un problème qui relève du gouvernement central, mais le gouverneur Médard Aucaï pose des gestes chaque fois que les victimes organisent une marche», affirme un membre du gouvernement.

«Nous voulons une solution durable pour tous, car ces dons peuvent nous diviser et favoriser la politique sur notre dos», conclut le président du FSVGPO.

Trésor Boyongo

### A LIRE EN PAGE...

- 1 5 juin 2000 - 5 juin 2010: triste anniversaire. Les victimes des attendent...
- 2 La dure vie des épouses et veuves des militaires
- 3 Osio : les prisonniers mangent à la sueur de leur front
- 4 Convoyées à pied, les vaches de l'Ituri alimentent Kisangani

# La dure vie des épouses et veuves de militaires

**Sans maris, nombre des épouses des militaires mènent une vie difficile. Depuis les dernières guerres de l'est de la République Démocratique du Congo, certaines vivent seules avec les enfants et se livrent à toutes sortes d'activités pour subvenir à leurs besoins.**

**N**ous en avons assez des promesses, payez le solde de nos maris», scandait le 15 avril dernier, un groupe de veuves de militaires, lors d'une marche, exprimant leur ras-le-bol face au non paiement des rentes de leurs maris. Parmi ces femmes il y a celles dont les maris sont affectés ailleurs. Certaines de ces familles vivent dans des conditions précaires. Elles se retrouvent parfois loin de leur milieu habituel et de leurs proches. Ce qui expose certaines à la prostitution et les enfants à la délinquance. «Une étude menée en 2007 démontre que 80 % des enfants des militaires

partenaire. Elle souhaite rentrer chez elle à Kindu, dans la province du Maniema. «Mon mari est parti il y a deux ans. Je ne touche pas son salaire», déplore-t-elle.

Selon un officier de la 9<sup>ième</sup> région militaire, seules les épouses dont les maris ont été recensés lors du contrôle biométrique perçoivent leur solde. D'autres, bien qu'elles habitent les camps militaires, ne reçoivent encore rien. «Chaque fois qu'elles revendiquent, le rapport est toujours envoyé à Kinshasa», affirme cet officier. Depuis 2006, militaires âgés, invalides et veuves dépendent des Affaires sociales et plus du ministre de la Dé-

lui, elles réclament toujours davantage.

Selon Godefroid Sulubu, un officier militaire à la retraite, les soldats sont aussi responsables du sort de leurs familles. Beaucoup sont, en effet, polygames et ont du mal à laisser leur procuration pour la paie en cas de déplacement.

## Se battre seule pour vivre

Mais, ces femmes refusent cette solution de facilité et se débrouillent autrement pour nourrir et scolariser leurs enfants. Depuis 2000, elles ont créé une association des épouses militaires. «Nous avons reçu un financement de la Coopération technique belge et de la Monuc pour la construction de 8 latrines et d'une école maternelle au camp Sergent Ketele depuis 2006 et 8 machines à coudre qui nous aident à apprendre la couture», indique Angélique Kwata, la présidente.

La majorité de ces femmes habitent le site H, un grand hôpital en construction inachevé depuis la 2<sup>ème</sup> République, d'autres dans les camps militaires, ou louent de petites maisons à la cité. Dans le site H abandonné, elles cultivent du manioc, des ciboulettes (ndembi), du maïs et des patates douces. Certaines vendent des savons, du sucre, des cigarettes ou du sel devant leurs domiciles. D'autres vannent les sons de riz pour récupérer les grains qu'elles préparent ou revendent. «J'obtiens dix à quinze gobelets», explique l'une d'elles. Elles sont également connues depuis de décennies pour la fabrication de l'alcool local, appelé «lotoko».

**Gabriel Famba**



Crédit photo : Mongongo

Marche des veuves militaires du 15 avril à Kisangani

n'étudient pas, les jeunes filles deviennent tôt des filles mères ou se marient précocement», affirme Claudine Bela, activiste des droits humains. Physiquement affaiblie, entourée de ses deux enfants, U.M. porte la grossesse d'un autre

fense. «Nous payons mensuellement une prime de 18.000 Fc à 1868 veuves militaires de la ville grâce à l'appui de l'Union Européenne. Nous les assistons aussi avec notre corbillard en cas de décès», déclare le chef de division des Affaires sociales. D'après

## ACTUALITÉS

### Découpage des provinces

3 mai, 30 députés du district de l'Ituri ont fait une déclaration au sujet de l'installation de la province de l'Ituri conformément à la constitution et la loi de juillet 2008 portant sur la libre administration des provinces. Ces députés dénoncent les détournements des deniers publics, la corruption, l'institutionnalisation des «opérations retour» observés à tous les niveaux des services et devenus système de gestion. Avec sa superficie de plus de 65 000 km<sup>2</sup>, le district de l'Ituri contribue

à lui seul à plus ou moins 67 % des recettes publiques de la Province Orientale. Pas évident d'administrer correctement à distance environ 7 millions d'habitants.

Les 30 députés estiment que la date du 15 avril 2010 est celle du démarrage effectif de la province de l'Ituri et demandent aux institutions nationales de réagir en conséquence. Pour l'honorable Paulin Odiane, élu du district de Bas-Uélé, président de la commission politique, administrative et juridique de l'assemblée provinciale, cette démarche est fondée, mais il la considère

comme une pression politique tant que la Constitution n'a pas été révisée. De l'avis du ministère provincial de l'Intérieur, un conseil national de mise en œuvre de la décentralisation est en place. Sur radio Okapi, le gouverneur a expliqué qu'il fallait trouver des ressources pour gérer les 26 provinces du pays.

### Grave accident

30 avril, un gros camion en provenance de Bunia est entré en collision au PK 104 route Ituri avec un bus de

(Suite en page 4)

# Osio : les prisonniers mangent à la sueur de leur front

**Les responsables de la prison d'Osio multiplient les initiatives pour nourrir leurs pensionnaires. Champs, boulangerie, savonnerie... Diverses activités sont menées pour suppléer à la subvention irrégulière du gouvernement.**

Dès l'entrée de la prison d'Osio, à 17 km de la ville à la rive gauche du fleuve Congo, sur la route Opala, on est émerveillé par les étendues de champs dans la vaste concession du centre pénitentiaire. Depuis 2007, les responsables de cette prison ont, en effet, décidé de cultiver pour nourrir leurs pensionnaires. «Nous récoltons actuellement le manioc et les légumes. Et 3 ha de terres sont prêts pour planter le riz», explique Joseph Kalenga, le directeur de la prison. Des cultures d'aubergines, de tomates, d'amarantes, de maïs, de niébé remplacent ça et là les hautes herbes...

Depuis plusieurs années, la maison carcérale ne bénéficie pas ou reçoit irrégulièrement des subventions du gouvernement. «Nous en avons reçu trois fois en 2009. Cette année la dernière subvention remonte à février», explique le directeur. Le personnel peine à nourrir les prisonniers, qui bénéficient rarement des soins de santé. «J'ai fait quatre jours sans manger» répond un prisonnier au chef de division de la Justice. Certains parmi eux souffrent de la malnutrition. Rien que cette année, trois morts ont été enregistrés, «notamment à cause de la sous-alimentation», déclare Joseph Kalenga.

La prison qui n'a ni eau ni électricité, héberge 270 pensionnaires en majorité –d'anciens miliciens transférés de Bunia et des jeunes «Kuluna» venus de Kinshasa. Difficile pour eux de recevoir des visites de leurs proches. «Nous ne pouvons pas nous croiser les bras, sinon les détenus mourront de faim», dit un agent. Un groupe de prisonniers bien sélectionnés fait chaque jour 25 tours pour aller puiser l'eau de source. Ce qui occasionne parfois des évasions.

## S'organiser pour survivre

Les gestionnaires de la prison se battent tant bien que mal pour leur trouver ration, habits et médicaments. Ils fournissent d'ailleurs eux-mêmes l'essentiel de la main-d'œuvre pour les diverses activités qui les font vivre. «Près de 40 d'entre eux, surtout les civils qui ont déjà purgé la moitié de leurs peines, participent aux travaux», explique le secrétaire de cette maison de correction Fidel



Centre pénitentiaire d'Osio à 17 Km de Kisangani à la rive gauche du fleuve Congo

Aiga Gomolo.

Depuis le début 2010, une boulangerie artisanale fonctionne. Elle produit plus de 300 pains. Les prisonniers coupent aussi les noix de palme, ce qui permet de produire de temps en temps environ 100 l d'huile à partir d'un malaxeur. Une savonnerie artisanale produit également 1000 morceaux de petits savons. La prison a récemment acquis une moule à briques qui a permis d'aménager la cuisine, de construire la boulangerie et de réhabiliter les murs. Quand des Ongs font des dons en médicaments ou que la subvention de l'Etat arrive, ce sont des infirmiers incarcérés qui soignent leurs collègues co-détenus. «Toutes les compétences sont mises à contribution», explique le directeur.

## «La prison n'est pas un mouiroir»

La prison a bénéficié de l'appui en semences et matériels aratoires de la FAO pour l'agriculture. Ces initiatives encourageantes sont cependant minimes et loin d'alléger la souffrance des condamnés. «Bientôt notre provision alimentaire sera épuisée», avise Joseph Kalenga. Il sollicite des moyens pour exploiter les 600 ha de terres dont dispose la prison. Les palmeraies, tracteurs et scieries en abandon sous les hangars des ateliers ne demandent qu'un nouvel appui pour que Osio se transforme en site de production agricole et d'exploitation de divers autres métiers.

«Si le gouvernement met à notre disposition des tracteurs et autres matériels, la production permettra de nourrir même les embastillés de la

prison centrale de Kisangani», pense Raphaël Koto Bate chef de division provinciale de la justice. Il espère que le projet de loi sur les maisons carcérales permettra de les transformer en une sorte de fermes où les prisonniers produisent. «La prison n'est pas un mouiroir, mais un endroit de rééducation où les détenus peuvent apprendre des métiers», déclare Marien Mwamba, activiste des droits humains.

**Daniel Lokulu**

Construit en 1953 par le gouvernement colonial belge et mis en service en 1958, le centre pénitentiaire d'Osio dispose de trois grands blocs appelés Quartier cellulaire, Définitif et un bloc pour femmes. Chaque bloc à quatre bâtiments, des dortoirs et un réfectoire, le tout clôturé par des fils barbelés pour éviter des évasions. Il dispose aussi d'un bâtiment administratif et un autre de gardiennage, d'une clinique avec 8 chambres, et d'une pharmacie. Avec ses 1500 places, cette prison est l'un des plus importants centres pénitentiaires du pays. On y trouve par ailleurs une scierie industrielle et un atelier de menuiserie et d'ajustage en état d'abandon. Actuellement seul le Quartier cellulaire est utilisé, les autres parties étant envahies par des herbes. A l'exception du bâtiment de la clinique qui abrite aujourd'hui le bureau administratif, les hangars d'ateliers, le bloc des magasins avec 7 pièces attirent encore la curiosité des visiteurs. La prison avait été fermée de 1997 en décembre 2003 pendant la période des guerres.

**Daniel Lokulu**

# Convoyées à pied, les vaches de l'Ituri alimentent Kisangani

Depuis la réouverture de la RN4, Kisangani est mieux approvisionnée en viande de vache. Pour limiter les coûts, des bouviers ituriens amènent le bétail à pied plutôt que par véhicule. Sur le marché, les transactions profitent à presque tout le monde, même si la viande reste chère.

**N**ous parcourons 760 km à pied pour atteindre Kisangani pendant trois ou quatre semaines, sous la canicule, le froid ou la pluie avec ces boeufs», raconte Kabona, un bouvier venu de l'Ituri. Depuis la réhabilitation de la route nationale n°4 fin 2008, des bergers convoient des bêtes à partir de ce lointain district. Des commerçants ou éleveurs achètent ou prennent de leurs propres fermes des vaches qu'ils remettent aux bergers qui les conduisent, à pied, à Kisangani. Le patron vient, lui, par voiture ou en avion.

«Le périple n'est pas de tout repos. L'intensité du trafic routier empêche la marche. Nous préférons donc nous déplacer la nuit», témoigne Honoré Kiza, un berger. La journée, deux à six bouviers font brouter et boire leurs troupeaux qui comptent chacun 25 à 40 bêtes. La nuit, ils se lancent sur la route. Pour minimiser le coût du transport, les patrons préfèrent convoier les bêtes par des bergers plutôt que de louer des véhicules. «Quinze vaches par camion coûtent 1 500 \$», explique, à l'abattoir public de Mangobo à Kisangani, un habitué du trafic. «On me paie 200 \$ plus la ration alimentaire à chaque convoi», témoigne de son côté Honoré Kiza. Difficile, ce voyage comporte beaucoup de dangers : accidents, maladies, morts des bêtes, insécurité...

## Regain d'activité

A Kisangani, les bêtes sont gardées sur la rive gauche de la rivière Tshopo et aux PK 6 et 13, sur la route de l'aéroport de Bangboka.

L'abattoir public de Mangobo, qui avait presque fermé, est de nouveau fréquenté. Plus de dix vaches y sont chaque jour abattues. Les responsables de ce lieu, les commerçants, les bouchers, les vendeuses, les consomma-

teurs... Tout le monde ou presque semble trouver son compte dans ce regain d'activité. Certaines bouchères achètent deux ou trois bêtes. Des ménagères viennent aussi s'approvisionner. «Les tolekistes (taxi vélo, Ndlr) ne manquent pas de boulot. Ils sont toujours sollicités pour le transport», constate Selenge, une marchande. «Souvent, je mange le plat de fufu à la viande bovine», se réjouit Fidèle Lifafu, un commerçant sortant d'une gargote. «Je peux désormais acheter une quantité suffisante de viande et je ne passe pas trois jours sans en acheter», se félicite Papeson Salumu, étudiant à l'Université.

Seuls quelques uns disent ne pas trouver leur compte dans cette nouvelle donne. Des grossistes prennent ainsi à crédit et payent après. «Certains ne respectent pas l'échéance de paiement», se désole un commerçant.

## Mévente et viande encore chère

Du matin au soir, les étals des marchés sont désormais pleins de viandes. Les prix varient selon la quantité et la qualité allant de 200 à 3 000 Fc (0,2 à 3,4 \$) le morceau. Avant cet abondant approvisionnement, le kilo revenait à 6 \$ pour le grossiste à l'abattoir et 10 \$ sur le marché. Aujourd'hui, il coûte 4 \$ à l'abattoir et se négocie entre 6 et 7 \$ sur le marché. «Toute la ville (de Kisangani, Ndlr) se sert d'une seule chambre froide, la multiplicité des taxes, le coût du transport, etc.», explique ce prix encore trop élevé pour certains, énumère Francisca Lotika, représentante des bouchères de Kisangani.

Par ailleurs, la concurrence est rude entre vendeurs. «J'écoule difficilement une bête par jour, car les acheteurs sont partagés entre plusieurs étalages», explique au marché central maman Mati.

David Malisi

## (Suite actualités)

transport en commun des établissements «Les enfant d'abord». Ce dernier ramenait 28 passagers de Kisangani, dont 12 membres d'équipage. Bilan provisoire : 14 morts et 12 blessés graves. Selon Michel Kidicho, chef de division de transports et voies de communication, l'ivresse du conducteur du bus et l'excès de vitesse des deux conducteurs sont les causes principales de cet accident. Selon la police de la circulation routière, des roues de ces deux véhicules se sont cognées lors du dépassement. Le container du camion a rasé le dessus du bus.

Il y a urgence à intensifier les mesures de protection, dans les grandes villes,

mais aussi et surtout le long de cette route nationale n°4, vu les dérapages constatés ces derniers temps.

## Médias

Samedi 8 mai, l'Union nationale de la presse du Congo, section de la Province Orientale, organise à la salle des réunions de la fondation Ipakala une conférence à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse du 3 mai. Thèmes choisis : Liberté de presse et sécurité des Etats, animé par Dominique Lekakwa, chef de division de l'information et de communication ; Tolérance zéro, bonne gouvernance et liberté de la presse, par Alexis Dunia de

la Haute autorité des médias. Gilbert Risasi, de l'Observatoire des médias congolais parlera du code d'éthique et de déontologie.

## UNIKIS

L'Unikis compte désormais ses trois premiers titulaires de doctorat en langues et littératures anglaises depuis sa création. Il s'agit d'Arthur Chimwanga, Valentin Mongbolo et Norbert Ilunga de la Faculté des lettres, département des langues et littératures anglaises. Ils sont tous de l'Institut supérieur pédagogique de Buta, venus faire la licence spécialisée à l'Unikis.

### Mongongo Journal école

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, en face de BEGO CONGO  
journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr

### Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli  
Tél : 243(0) 81 200 63 99

### Equipe rédactionnelle :

Trésor Boyongo, Hortense Basea, Lambert Lambe, Nadia Midesso, Gabriel Famba, Lyly Bendea, Daniel Lokulu (étudiants en Sciences de l'Information et de la Communication/Unikis)

### Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

### Distribution, marketing et maquette :

Jimmy Bakelenge  
Tél : 243(0) 85 338 93 25

### Supervision et formation :

Syfia international  
Mail : contact@syfia.info  
Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

### Impression : Etablissement Amisi

Dessin : Roger Bamungu

Abonnement annuel (24 numéros) 10 \$, abonnement de soutien 50 \$ minimum.

Points de vente : Bibliothèque centrale, Faculté des sciences et Cyber café Batam de l'Unikis, Gradi-Jeunes, La poste, Boulevard Hassan II Commune Lubunga, ISTM Kisangani et Parioise Christ Roi Mangobo